

isère
LE DÉPARTEMENT

DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE ET
DE LA COOPÉRATION
INTERNATIONALE



L'éducation artistique et culturelle en Isère

2023-2024



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

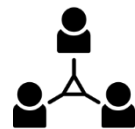


VIDÉO - L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN ISÈRE



TOUR D'HORIZON DES CONVENTIONS TERRITORIALES

Depuis 2018* :



12 conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle (EAC)



1 670 actions portées sur l'ensemble des territoires conventionnés



1 630 professionnels formés (enseignants, animateurs, bibliothécaires, personnel de crèche...)

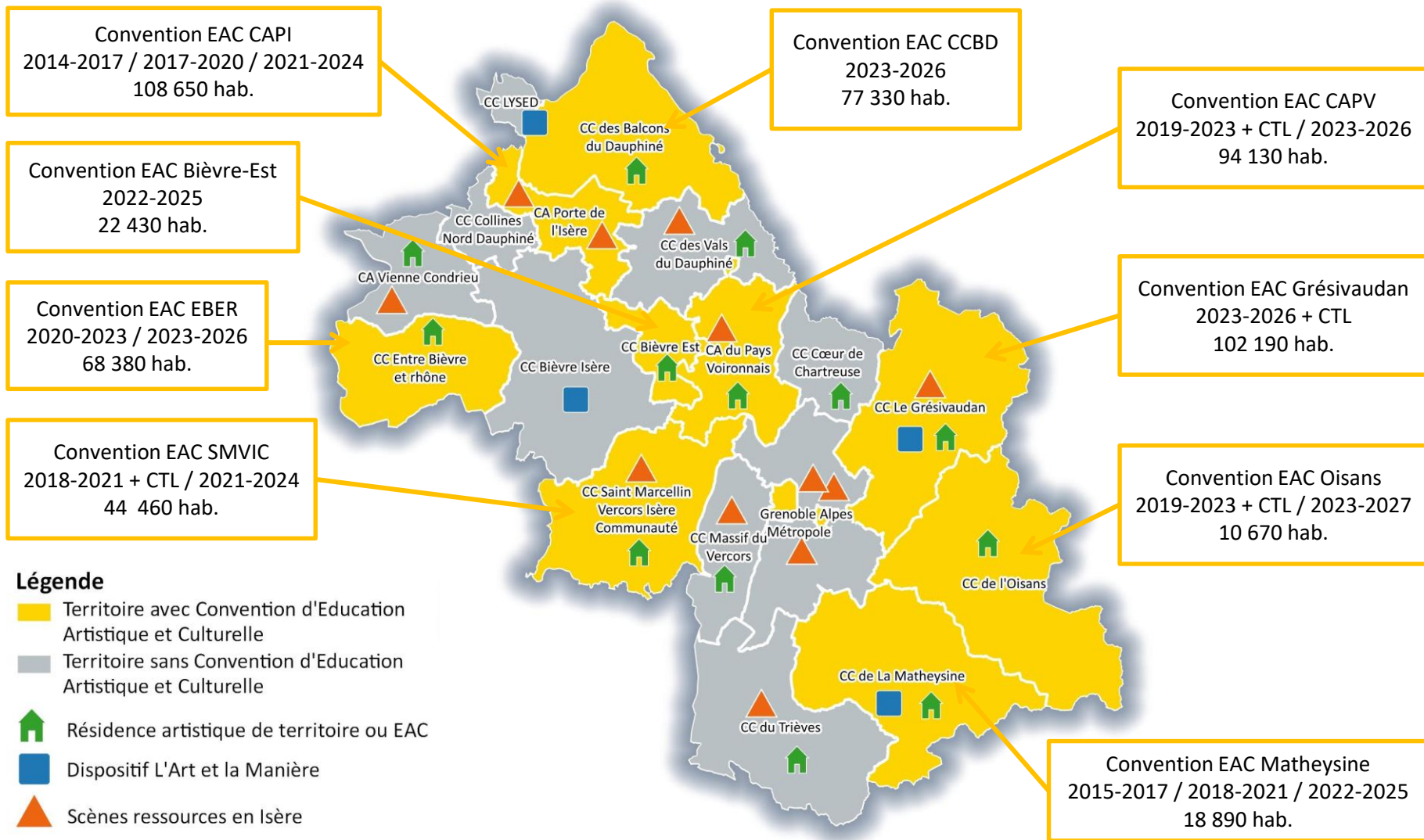


62 500 isérois dont **56 000 enfants et jeunes** bénéficiaires d'actions déployées dans le cadre des conventions territoriales



2,8 millions d'euros fléchés en direction des projets EAC des territoires conventionnés, soit plus de 50 € par enfant et jeune concerné

CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS TERRITORIAUX



LES APPORTS DU CONVENTIONNEMENT AVEC LES EPCI

✓ **La coopération, l'interconnaissance et l'expérimentation**

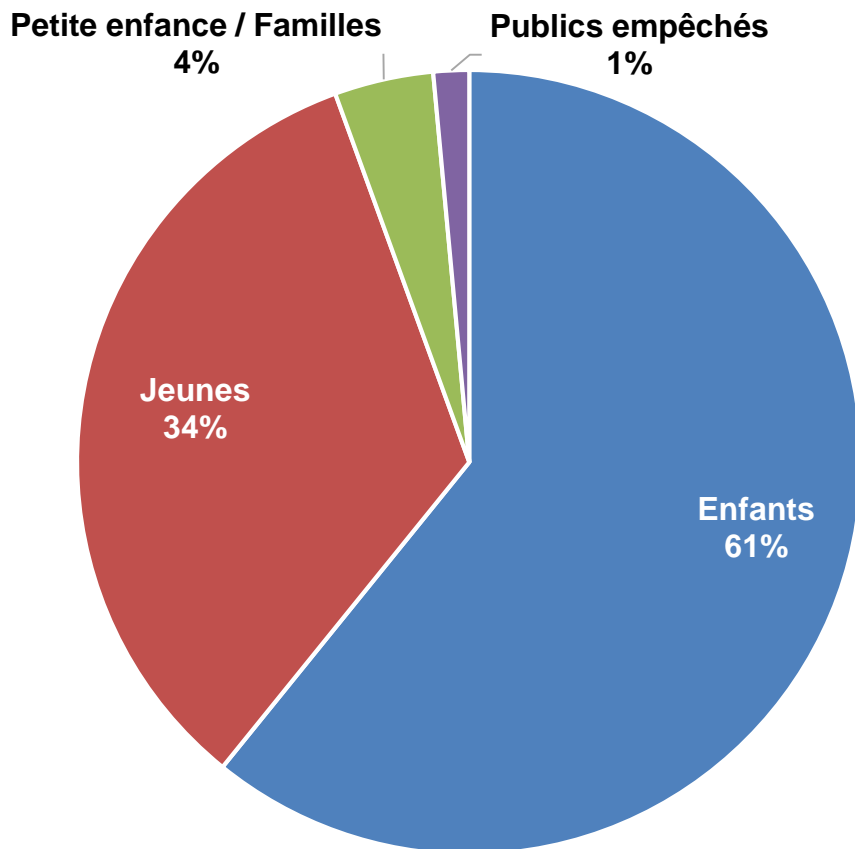
- Intensification et diversification des partenariats entre acteurs culturels, éducatifs, sociaux, médicosociaux... ;
- Développement d'une culture commune au sein des instances de gouvernance et montée en compétence des acteurs (formations interprofessionnelles, outils partagés...);
- Expérimentation de nouvelles modalités d'action et ouverture à de nouveaux champs culturels : résidences artistiques pluriannuelles, créations participatives, éducation aux médias et à l'information...

✓ **L'élargissement des publics bénéficiaires de l'EAC**

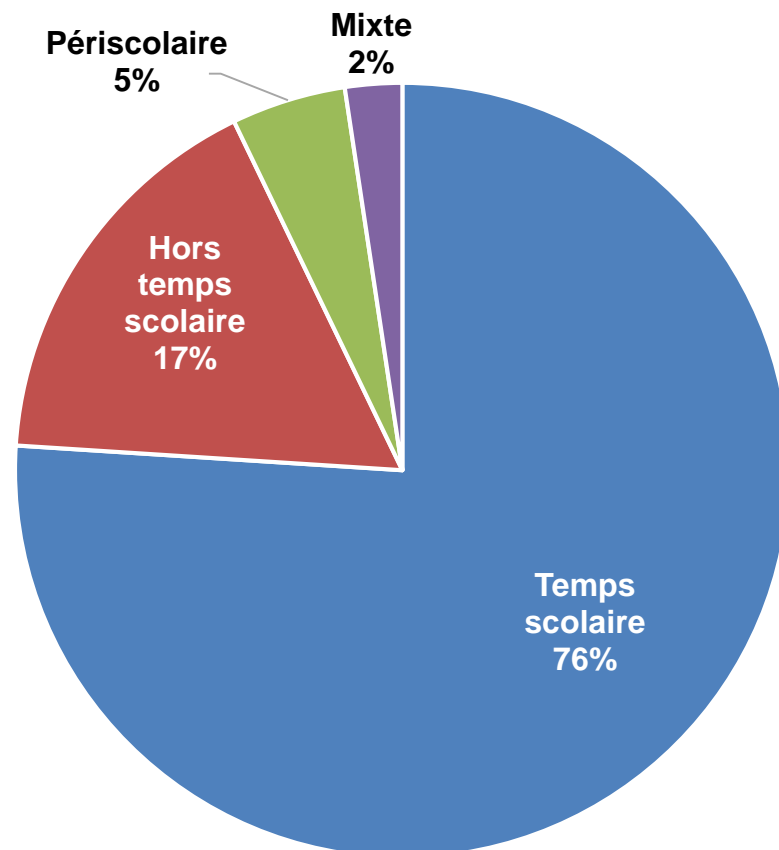
- Amplification des actions en direction des jeunes hors temps scolaire et de la Petite enfance ;
- Maillage territorial avec une vigilance pour toucher les habitants des communes rurales ;
- Développement d'actions en direction d'autres publics prioritaires : Culture et Santé, personnes en situation de handicap, personnes âgées, publics du social... avec une attention sur la mixité des publics et l'intergénérationnel.

LES PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

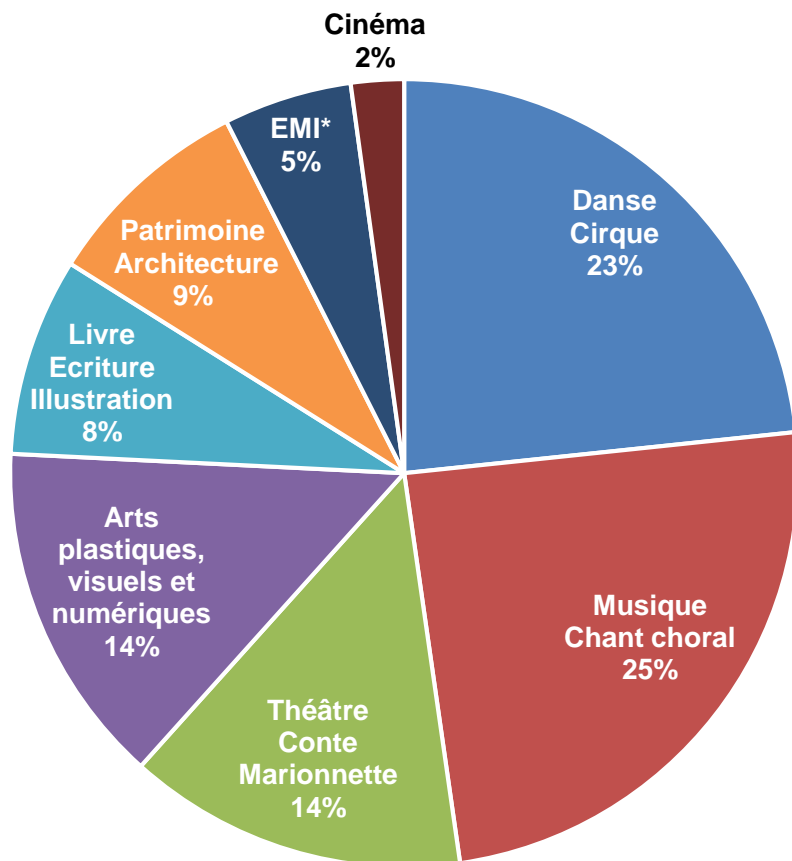
Répartition des publics touchés par les actions portées dans le cadre des conventions territoriales entre 2018 et 2022



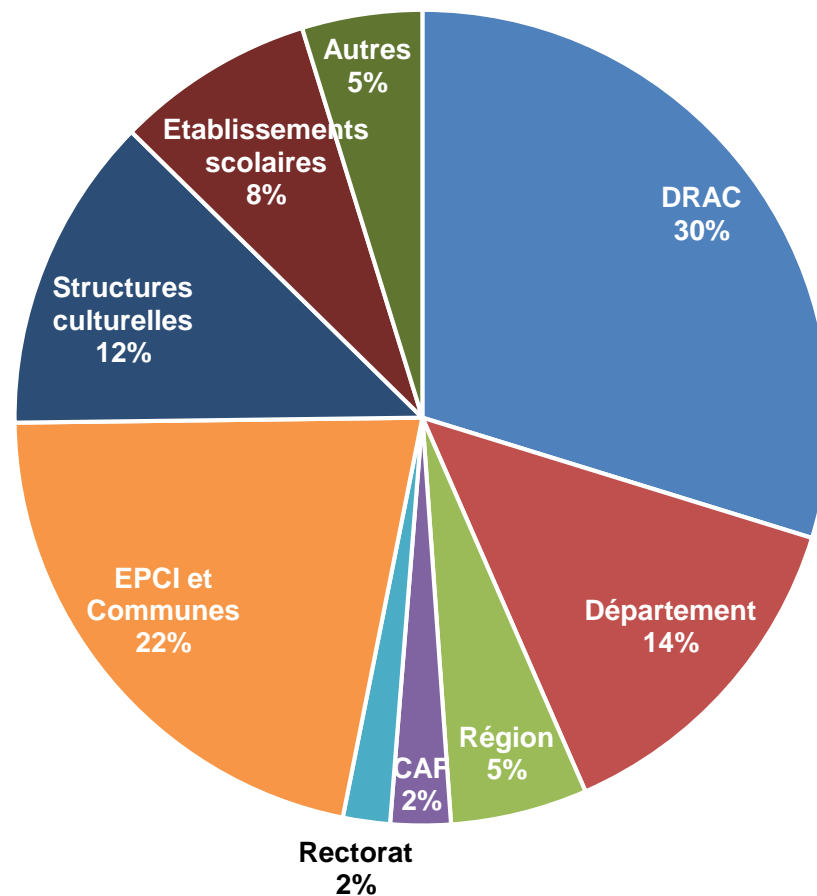
Répartition des temps d'interventions menées dans le cadre des conventions territoriales EAC entre 2018 et 2022



Répartition des heures d'intervention par discipline portées dans le cadre des conventions territoriales EAC entre 2018 et 2022



Répartition des financements fléchés en direction des parcours développés dans le cadre des conventions territoriales EAC entre 2018 et 2022



*EMI = Education aux médias et à l'information

AUTRES MOYENS MOBILISÉS A L' ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

- ✓ Aides aux équipements culturels, aux établissements scolaires, aux structures socioculturelles...
- ✓ Financements de projets EAC hors conventions territoriales
- ✓ Formations : 3 623 journées de formation déployées par la DSDEN sur tout le département
- ✓ Accompagnement en ingénierie
- ✓ Animation d'un réseau pour la coordination des conventions EAC

DÉCOUVRIR LES PROJETS DE CONVENTIONS TERRITORIALES D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- ▶ SMVIC [2019-2021](#) / [2021-2024](#)
- ▶ [Matheysine](#)
- ▶ [Pays Voironnais](#)
- ▶ [CAPI](#)

